

# Médiation Santé

*Interface de proximité pour faciliter  
l'accès aux droits, à la prévention et  
aux soins*



# Cadre réglementaire

- **LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé**
  - *La médiation sanitaire et l'interprétariat linguistique visent à améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des personnes éloignées des systèmes de prévention et de soins, en prenant en compte leurs spécificités.*  
(art.90)



# Le Contexte :

- la complexité du système de santé ;
- la multiplicité des dispositifs et des conditions d'accès aux droits qui provoquent non-recours et retards des soins ;
- la méconnaissance des dispositifs par leurs bénéficiaires potentiels ;
- la méconnaissance par les professionnels de santé des réalités vécues par les personnes ;
- les barrières linguistiques qui compliquent les soins et l'accompagnement de nombreux patients.



# Le médiateur santé

- donne ou redonne du sens au système de santé français pour des personnes qui l'ont perdu.
- donne des infos et accompagne les personnes dans la compréhension de cette information avec des mots qui sortent du jargon administratif ou médical
- Crée du lien entre l'offre de santé et une population qui éprouve des difficultés à y accéder.



# Cadre réglementaire

- Plan Régional de Santé (ARS) :
  - Améliorer l'accès au « droit commun » des personnes les plus démunies.



# Cadre réglementaire

- la médiation santé est
  - un dispositif d'accompagnement vers le système de santé,
  - touchant les habitants les plus éloignés du système,
  - sur leur lieu de vie,
  - en vue de faciliter le retour « au droit commun »
  - et dans une approche visant à les rendre autonomes.



# Cadre réglementaire

- Co-animation du programme par la DDCS, dans le cadre des politiques en faveur des « quartiers politique de la ville »
- SEM par le biais de sa compétence « politique de la ville », a pour mission **de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé dans les quartiers de la politique de la ville.**



# Projet pluri partenarial :

- Porteur du Projet : la Mutualité Française.
- Partenaires :
  - Saint Etienne Métropole
  - Ville de Saint Etienne
  - ARS
  - DDCS
  - Département



# Le dispositif local

⇒ 2 ETP médiation santé sur les QPV (0,5 ETP /territoire)

Emmanuelle PIEJOUJAC La Ricamarie (Centre Ville-Moncel)

Akima ZELLAG Saint Etienne (Beaubrun / Tarentaise/ le Puits Couriot)

Sandrine CALLET Saint Chamond (centre ville /Saint-Julien /Lavieu)

Sandrine CALLET Rive de Gier (centre ville /Grand-Pont)

⇒ 0,8 ETP de coordinateur



# Votre médiatrice santé

## Sandrine CALLET

- Depuis Mai 2016 sur St Chamond
- connaissance des personnes
- et des thématiques attendues



## 2 Modalités d'intervention

- **Suivi individuel :**
  - Les permanences : lieux visibles et accessibles ( MJC, Centre social, Association caritatives...).
  - « L'aller vers ».
  - accompagnement physique des personnes dans leur démarches d'accès au droit et aux soins (prise de RDV, respect des délais) auprès des professionnels de santé et des institutions, accompagnement dans des démarches de prévention et dépistage
  
- **Les actions collectives** de sensibilisation et de prévention.



# L'activité en quelques chiffres ( bilan 2017)

- ✓ 106 personnes reçues individuellement
  - 28 à La Ricamarie
  - 41 à Saint-Etienne
  - 37 à Saint-Chamond
  
- ✓ 373 personnes ayant bénéficié d'une action collective / 48 interventions avec 8-10 personnes en moyenne



# L'activité en quelques chiffres ( bilan 2017)

- ✓ Porte à porte : 70 personnes rencontrées  
(40 % d'ouverture de portes) / expérimentation uniquement à La Ricamarie
  
- ✓ personnes orientées par :
  - Connaissance 33%
  - Centres sociaux 31 %
  - Professionnels de santé/Aller vers : 8 %
  - Conseil départemental, association, mission locale....



## Caractéristiques des bénéficiaires :

- ✓ 68 % sont issus d'un quartier « Politique de la Ville »
- ✓ 93 % sont précaires (ont un score EPICES  $\geq 30$ )
- ✓ Tranches d'âge très diversifiées avec 1/3 des personnes reçues ayant plus de 60 ans
- ✓ 89 % sont en situation régulière de séjour contre 11% qui ne l'est pas
- ✓ 69 % ont un médecin traitant
- ✓ 20 % n'ont aucune couverture assurance maladie



## Intervention

- ✓ 60% sur la question de l'accès aux droits (CMU-C, AME, ACS, ....)
- ✓ 40% accès aux soins (recherche médecin traitant, recherche de professionnels du paramédical, réalisation de bilan santé, examens, solutions de transports.....)

## Les actes proposés :

- ✓ Explication de dispositifs
- ✓ Instruction de dossiers
- ✓ Orientation vers dispositifs sociaux et/ou médicaux
- ✓ Mise en confiance



# Mise en place sur Rive de Gier

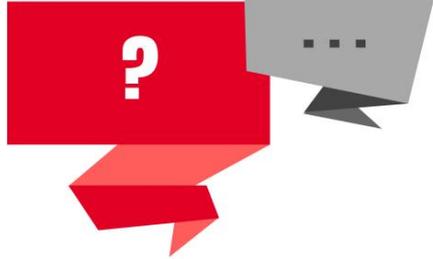
Dès lundi 15 octobre

Vous serez informés par mail

- **des lieux de permanences**
- **des modalités de communication** ...flyers /affiches pour communiquer sur les lieux de permanences



# Médiation en santé



**Un médiateur en santé est présent pour vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches d'accès aux soins**



**Ce service est gratuit et confidentiel, il est assuré par un professionnel**



**Renseignements et rendez-vous dans votre quartier**

**Sandrine CALLET - 06 48 42 42 65  
scallet@mutualite-loire.com**

Joignable le lundi et le vendredi  
De 9h à 12h et de 14h à 17h

**Permanence sans rendez-vous** le lundi de 9h à 11h, au Centre Social de St Julien, au 44 Grande Rue à St Chamond

**Permanence sans rendez-vous** le vendredi de 9h à 11h au Centre Social de Lavieu, 1 pl Beudelaire à St Chamond



Un service proposé par la Mutualité française Loire - Haute Loire SSAM  
Dans les quartiers de Saint-Chamond centre-ville et Saint-Julien





# Tour de table

- Echange sur les constats et besoins en terme d'accès aux soins et aux droits santé.
- Vos projets / actions santé